Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213503147-20251218-2025_53-DE

COMMUNE DE SAINT-SULIAC
DEPARTEMENT D'ILLE- ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 13
Date de convocation : 12/12/2025
L'an deux mil-vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. Rémy, M. BRIAND Jean-Pierre, M.PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, Mme BERGER Mathilde, M.POIRIER Christophe, Mme BOURGES-HELIE Magali, M.LEFEUVRE Aymeric, Mme Michèle COUTURIER, Mme Colette BORDIER,

Absents excusés M.LEIGNEL Jean-Guy, M. Julien SALMON a donné pouvoir à M Pascal BIANCO, M.TAVET Alain
Secrétaire de séance : M BOUVET Rémy

DELIBERATION N°2025-53

FINANCES LOCALES :

Objet : Budget commune : Décision modificative N°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget primitif 2025,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget primitif de l'exercice 2025

.

	IMPUTATION	Compte	BP 2025	Variation de crédits	Nouveau Budget
DEPENSES Fonctionnement	CH-011-charges générales	622-rémunération d'intermédiaires	5 000.00	- 2 000.00	3 000.00
DEPENSES Fonctionnement	CH 012-Charges de personnel	6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	118000.00	2 000.00	120 000.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de décision modificative à l'unanimité

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-SULIAC (ILLE-&-VILAINE)

Pascal BIANCO